



Convenzione dei diritti
nel Mediterraneo
Convention des droits
en Méditerranée
Convention of rights in
the Mediterranean Sea
اتفاقية الحقوق في
البحر الأبيض المتوسط

PRÉSENTATION DE LA DÉCLARATION DES JEUNES POUR LA PAIX À L'ONU

La « Déclaration des jeunes pour la paix en Méditerranée » a été présentée hier à New York, dans le cadre d'un événement parallèle à la 80e Assemblée générale des Nations Unies, organisé par la Délégation permanente de Malte et la Convention relative aux droits de la Méditerranée, coparrainé par la mission italienne et soutenu par la Fondation Saedegna et la Région Sicile.

Cristina Chessa Colombino, étudiante de Sassari, a illustré le parcours qui a conduit plus de 250 jeunes de 16 à 28 ans, originaires de onze pays méditerranéens, à rédiger collectivement la « Déclaration » au cours d'un processus participatif de plus de six mois. Colombino a souligné que les différences d'origines et d'expériences culturelles ne constituaient pas un obstacle au dialogue, réitérant l'engagement des participants à diffuser le document dans les écoles et les institutions afin de promouvoir un changement culturel : « Nous essayons de changer la façon dont les adultes voient et pensent le monde, car trop souvent, ils choisissent les armes comme première solution. »

Merve Şahin, étudiante à l'Université Yildirim Beyazit d'Ankara, a présenté le contenu de la Déclaration, lançant un appel urgent à un « cessez-le-feu immédiat et inconditionnel » et analysant les causes politiques, économiques et culturelles des conflits dans la région, notamment les occupations territoriales et les conflits liés aux ressources, le non-respect des droits humains et la pauvreté. Şahin a appelé les États méditerranéens à ne pas se limiter à des solutions temporaires, mais à s'attaquer aux causes profondes et historiques des crises, en renforçant les mécanismes de coopération régionale. « Les jeunes d'aujourd'hui sont plus ouverts et surmontent le fossé entre les groupes ethniques et les nationalités. Cette ouverture représente une formidable opportunité d'ouvrir de nouveaux canaux de communication. » Les deux jeunes femmes ont également dénoncé la propagation des cultures nationalistes et l'instrumentalisation des identités ethniques et religieuses. Les délégations présentes, notamment celles de Malte, de Jordanie, de Finlande et d'Italie, ont réaffirmé leur soutien à la mise en œuvre de la résolution des Nations Unies « Jeunesse, paix et sécurité », soulignant la nécessité d'assurer une plus grande implication des jeunes dans les processus décisionnels et les négociations de paix. Felipe Paullier, Sous-Secrétaire général des Nations Unies chargé de la jeunesse, a toutefois souligné les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la résolution 2250 « Jeunesse, paix et sécurité » et le manque réel de participation active des jeunes aux processus de paix, confirmant l'engagement personnel du Secrétaire général à renforcer leur implication.

Fabio Alberti, représentant de l'organisation Un Ponte Per et porte-parole de la Convention relative aux droits de l'homme en Méditerranée, a conclu en demandant que la Déclaration soit diffusée auprès de tous les États membres des Nations Unies et a souhaité la reprise du Processus de Barcelone. Il a également proposé l'organisation d'une conférence de la jeunesse pour la paix impliquant tous les pays méditerranéens, déclarant : « Ce sont les adultes qui décident des guerres, tandis que ce sont les jeunes qui sont contraints de tuer ou de mourir. Il ne faut pas s'étonner qu'ils désertent ensuite en masse, car la désertion reste leur seul moyen de dire non. »